

# Vise plus haut 2003

Commission scolaire Western Québec



Document de travail

**Créer des occasions d'apprentissage en  
milieu de travail pour les étudiants**

Avril 2003



## **Personnes-ressources**

---

### **Kelly Butler**

Consultante en éducation pour la carrière  
Centre des carrières de Western Québec  
100 Frank Robinson, Aylmer (Québec) J9H 4A6  
Tél.: 819 684 1770 poste 13, téléc. : 819 684 5350  
Courriel : [kbutler@wgsb.qc.ca](mailto:kbutler@wgsb.qc.ca)

### **RÉGION DU PONTIAC**

#### **Jean-Sébastien Forget**

Animateur communautaire  
École secondaire du Pontiac  
455, rue Maple ~ B.P. 4600  
Shawville (Québec) J0X 2Y0  
Tél.: 819 647 5885, téléc. : 819 647 5265  
Courriel : [sforget@wgsb.qc.ca](mailto:sforget@wgsb.qc.ca)

### **RÉGION OTTAWA/HULL**

#### **Katie Mullaly**

Animatrice communautaire  
Centre des carrières de Western Québec  
100 Frank Robinson  
Aylmer (Québec) J9H 4A6  
Tél. : 819 684 1770 poste 11, téléc. : 819 684 5350  
Courriel : [kmullaly@wgsb.qc.ca](mailto:kmullaly@wgsb.qc.ca)

### **RÉGION DU NORD**

#### **Kathryn Austin**

Animatrice communautaire  
École de Noranda  
10, boul. Québec,  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1G2  
Tél. : 819 762 2706, téléc. : 819 797 4941  
Courriel : [kaaustin@wgsb.qc.ca](mailto:kaaustin@wgsb.qc.ca)

# Vise plus haut

---

## Notre énoncé de mission :

«L'initiative *Vise plus haut* a été élaborée pour rehausser les normes pédagogiques par l'entremise de partenariats mutuellement bénéfiques entre les établissements d'enseignement, les entreprises et l'ensemble de la communauté. Le programme vise à fournir aux étudiants les données et les compétences dont ils ont besoin pour effectuer avec succès le passage de l'école secondaire à un établissement postsecondaire ou au marché du travail.»

## Introduction

L'Initiative d'apprentissage en milieu de travail «Vise plus haut» offrira à tous les étudiants du deuxième cycle du secondaire l'occasion de prendre part à une variété de situations en milieu de travail. Ces expériences aideront à préparer les étudiants du niveau secondaire à entrer sur le marché du travail ou à entamer des études postsecondaires. Les expériences d'apprentissage en milieu de travail fourniront également aux étudiants l'occasion :

- D'appliquer les compétences apprises à l'école et les aptitudes et les connaissances requises en milieu de travail et dans la société en général.
- De faire un apprentissage théorique et appliqué et de faire le lien entre ce qu'ils apprennent en classe et le milieu du travail.
- D'explorer un certain nombre de choix de carrière pendant qu'ils sont encore à l'école.

Le but de cette initiative est de permettre aux étudiants d'obtenir de l'expérience grâce à une variété d'occasions d'apprentissage en milieu de travail. Le type d'expérience sera négocié entre l'entreprise participante, les animateurs communautaires et l'école concernée. L'initiative «Vise plus haut» fera du développement de la carrière un processus continu s'étendant sur toute la vie scolaire de l'étudiant. Les étudiants intégreront leurs expériences personnelles, familiales, scolaires, communautaires et professionnelles pour faciliter leur choix de carrière et de style de vie.

L'animateur communautaire de la commission scolaire Western Québec établira un contact avec les entreprises locales. En retour, l'initiative «Vise plus haut» encouragera «l'entreprise» à :

- Présenter votre entreprise aux étudiants dans la classe/l'école.
- Offrir aux étudiants des occasions de faire des sorties éducatives.
- Offrir aux étudiants des occasions de jumelage/observation
- Offrir aux étudiants des programmes d'apprentissage structuré en milieu de travail (ASMT)
- Offrir aux étudiants des occasions d'acquérir une expérience de travail.

## **Apprentissage structuré en milieu de travail (ASMT) ou Expérience de travail**

Deux des composantes d'apprentissage en milieu de travail de l'initiative «Vise plus haut» sont l'apprentissage structuré en milieu de travail et l'expérience de travail. Dans le cadre de l'ASMT, on s'attendra à ce que les étudiants passent, chaque semaine, le nombre d'heures désigné (qui sera négocié entre l'entreprise et l'animateur communautaire) à travailler au sein d'une compagnie pour acquérir des connaissances, des compétences et des aptitudes clés (voir ci-après). Toutefois, l'expérience de travail donne à un étudiant l'occasion d'observer des employés et de se faire une idée générale du monde du travail en passant une brève période (une ou deux journées) dans un milieu de travail.

- **Compétences individuelles**

- Communication et alphabétisation
- Organisation et analyse de l'information
- Solution de problèmes
- Utilisation de la technologie
- Achèvement des activités

- **Compétences d'équipe**

- Professionnalisme
- Interaction avec les autres
- Compréhension de tous les aspects de l'industrie

- **Développement personnel et perfectionnement professionnel**

- Prise en charge de ses choix de vie et de carrière
- Participation

Parmi les autres aptitudes clés qui seront abordées dans le cadre de l'initiative «Vise plus haut», mentionnons : des aptitudes à la pensée critique, des compétences en traitement de l'information, en recherche et en auto-évaluation. Le superviseur (qui sera désigné par l'entreprise) sera responsable d'évaluer les compétences/aptitudes clés acquises par chaque étudiant. L'animateur communautaire remettra à chaque superviseur une simple liste d'évaluation à cocher. On demandera aux entreprises d'identifier à quel domaine de travail (groupe de carrières) elles doivent être associées. Les groupes de carrières comprennent :

### **Groupes de carrières :**

Agriculture et Foresterie	Services professionnels, scientifiques et techniques
Construction	Compagnies et entreprises de gestion
Fabrication, Vente au détail et Commerce	Administration et Doutien
Transport et Entreposage	Services éducatifs
Information & Industries culturelles	Soins de santé et Services sociaux
Finances et Assurances	Arts, Loisirs et Divertissements
Immobilier	Hôtellerie et Restauration

### **Avantages pour les entreprises/les écoles**

- L'entreprise et l'animateur communautaire mèneront des entrevues pour déterminer l'admissibilité de l'étudiant.
- Il y aura un contrat signé entre l'étudiant, le parent, l'école et l'employeur.
- Ce contrat précisera les heures, les attentes, les compétences/aptitudes à acquérir, la façon de les acquérir et les exigences en matière d'évaluation de l'initiative «Vise plus haut».
- Le coordinateur scolaire (à être nommé par l'école) aura une vision pour chaque étudiant.
- Le coordinateur devra fournir des conseils, une orientation et un soutien à chaque étudiant afin d'assurer leur réussite.
- L'animateur communautaire établira une évaluation claire pour chaque étudiant qui participe au programme.

### **Qu'attend on attend de l'étudiant/l'entreprise?**

- Les étudiants seront tenus de planifier et de structurer leur propre stage. Ils devront être capables de justifier pourquoi un programme d'apprentissage en milieu de travail leur sera bénéfique.
- Les étudiants seront responsables d'obtenir un numéro d'assurance sociale.
- Les étudiants remettront à l'animateur communautaire une liste des types de stages qui les intéressent (recherche effectuée par l'étudiant).
- Les étudiants seront interviewés par l'animateur communautaire pour être acceptés dans l'initiative «Vise plus haut».
- Ensuite, les étudiants et l'animateur communautaire prendront part à une entrevue initiale avec l'employeur.
- Les étudiants fourniront un curriculum vitae à l'employeur potentiel avant l'entrevue.
- Si l'étudiant est accepté pour un stage, l'animateur communautaire et l'employeur négocieront un contrat.
- Les étudiants prendront part à un atelier officiel pour se préparer au stage.
- L'animateur communautaire établira les normes d'évaluations pour l'employeur, l'étudiant et l'école.
- Les étudiants doivent compléter toutes les exigences précisées dans leur contrat afin d'obtenir les crédits ou une attestation pour l'initiative «Vise plus haut».

### **Structure de soutien**

- Un coordinateur scolaire et un superviseur seront affectés à chaque étudiant.
- Un atelier officiel sera organisé avant le début du stage pour préparer les étudiants à l'expérience en milieu de travail.
- L'étudiant, l'animateur communautaire, le coordinateur scolaire, le superviseur et le directeur d'école doivent connaître les objectifs et travailler ensemble pour les atteindre.
- Un système de soutien pour les étudiants sera en place pendant toute la durée du stage.
- Les étudiants seront informés des attentes du programme et de la façon de réussir.

## **Avantages pour les entreprises**

Les employeurs jouent un rôle crucial dans la détermination des normes de l'initiative «Vise plus haut». Cette initiative permettra à votre entreprise et à vous d'offrir une formation qui peut être adaptée en fonction de vos propres besoins. Les compétences des employés deviennent de plus en plus importantes dans cette ère de mondialisation, de changements technologiques, de libéralisation du commerce, de déréglementation et d'autres pressions externes; par conséquent :

### **Les étudiants**

- Acqueriront des compétences en demande sur le marché du travail d'aujourd'hui.
- Le partenariat donnera aux étudiants l'occasion de rencontrer des modèles positifs.
- Les partenariats vous permettront d'observer directement les attitudes et les habitudes d'achat des jeunes.

### **Image de l'entreprise**

- Le fait d'être un partenaire de l'initiative «Vise plus haut» rehaussera le profil de votre entreprise – vous serez perçu comme étant un participant actif à la qualité de l'ensemble de la communauté, ce qui favorisera vos relations publiques.
- Le partenariat augmentera vos occasions de réseautage à l'échelle locale ainsi que votre influence dans la communauté.
- Les éducateurs seront informés de vos intérêts et de vos attentes.
- Le fait de devenir partenaire démontrera votre engagement envers les jeunes.
- Beaucoup d'entreprises doivent leur succès aux initiatives d'éducation. Un partenariat avec une école est une excellente façon pour vous de manifester votre reconnaissance et votre appréciation.

### **Recrutement pour l'avenir**

- En participant à l'ASMT de l'initiative «Vise plus haut», vous pourrez observer directement des étudiants au talent exceptionnel et ainsi découvrir les compétences, les valeurs et les attitudes d'employés potentiels.
- Le partenariat vous donnera l'occasion d'investir dans votre main-d'oeuvre future.
- Le partenariat vous donnera accès à un bassin d'employés potentiels à un coût plus faible que les méthodes de recrutement traditionnelles.

### **Avantages pour les étudiants**

- Les étudiants ont l'occasion d'acquérir des compétences pertinentes et de développer les aptitudes clés requises pour entrer sur le marché du travail.
- Les étudiants acquièrent des connaissances et comprennent les attentes des employeurs à l'égard des recrues.
- Les étudiants ont l'occasion d'essayer des «choix de carrière» avant de quitter l'école ou de compléter leurs études.
- Les étudiants sont en contact avec le monde réel du marché du travail.
- Ils ont l'occasion d'acquérir de la confiance en soi et de perfectionner leurs aptitudes à la communication en évoluant dans un environnement d'adultes.
- L'initiative peut susciter, chez les étudiants, un enthousiasme et une motivation accrues pour explorer d'autres domaines d'étude à l'école.

- Les étudiants qui complètent un programme d'apprentissage en milieu de travail dans le cadre de l'initiative «Vise plus haut» (ou des composantes de cette dernière) reçoivent une attestation des milieux de l'enseignement et de l'industrie, ce qui leur donne la possibilité de faire transférer des crédits pour différentes options en matière d'éducation postsecondaire et de formation.
- Les étudiants sont mieux préparés et prennent des décisions plus éclairées au sujet de leur avenir en ce qui a trait à leurs études, à leur vie personnelle et au marché du travail.

Ce programme enseignera aux étudiants comment devenir des apprenants de toute une vie et d'assumer la responsabilité de leur propre apprentissage.

**L'initiative «Vise plus haut» sera évaluée d'après les critères suivants :**

- Intérêt manifesté par les étudiants
- Taux de décrochage réduit
- Nombre d'entreprises partenaires
- Taux d'embauche accrus
- Nombre d'écoles participantes
- Des étudiants mieux informés/préparés à prendre des décisions quant à leur avenir.

**Conclusion**

L'initiative «Vise plus haut» rehaussera les normes pédagogiques; elle mettra l'accent sur l'excellence en permettant d'élaborer de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage appuyées par le professionnalisme et le perfectionnement en milieu de travail.